

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre 2017

| | |
|---|----|
| Nombre de membres en exercice : | 14 |
| Nombre de membres présents : | 8 |
| Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : | 10 |

Présents : DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François - JURY Gilles - MENIS Alexandre - MONTERYMARD-GRAS Florence - MOULIN Emmanuel – RANCON Raphaël - RIFFARD David

Pouvoirs : MATHIEU Marie-Thérèse à JURY Gilles
MOULIN Martine à MENIS Alexandre

Absents excusés : FOURNEL Audrey – MONGEVILLE Christophe – ROMEAS Frédéric – SAMUEL Béatrice

Secrétaire : MENIS Alexandre

Délibération : Dossier de demande de subvention au Département de la Haute-Loire pour l'aménagement d'un parking au centre Bourg

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que le projet d'aménagement d'un parking au Bourg est lancé et que ce dernier a été budgétisé sur le budget primitif 2017 de la Commune, en section Investissement.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention au Département de la Haute-Loire au titre du Fonds 199.

Les dépenses estimatives relatives à ce projet se décomposent comme suit :

| | |
|--|---------------------|
| - Travaux de terrassement, création de réseaux, réalisation de places de parking, etc..... | 201 020,00 € |
| - Travaux d'éclairage public..... | 9 391,00 € |
| - Honoraires maîtrise d'œuvre..... | 8 300,00 € |
| Montant Total HT..... | <u>218 711,00 €</u> |

Monsieur le Maire propose alors aux membres du Conseil le plan de financement suivant :

| | |
|--|--------------|
| - Département (Fonds 199)..... | 20 000,00 € |
| - Amendes de police..... | 9 000,00 € |
| - Contrat Ambition Région (volet Pacte Haute-Loire)..... | 60 000,00 € |
| - Fonds de concours CCPM..... | 64 855,00 € |
| - Autofinancement de la commune..... | 64 855,00 € |
| | <hr/> |
| Total HT Plan de financement..... | 218 711,00 € |

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à présenter ce dossier de demande de subvention, d'un montant de 20 000 €, au Département de la Haute-Loire.

Proposition acceptée à l'unanimité.